

OFFRES D'EMPLOI | CAMP DE JOUR 2026
CHEF·FE·S DE PROGRAMME | 4-10 ANS | 11-13 ANS | INTÉGRATION
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC)

Sous la supervision du responsable en loisir, le·la chef·fe de programme aura à effectuer les tâches suivantes :

Tâches :

- Participer activement à l'organisation et à la planification des activités du programme assigné (4-10 ans, 11-13 ans ou Intégration);
- Superviser la réalisation de la programmation quotidienne et agir comme personne-ressource auprès du personnel de son programme;
- Veiller au respect des règlements, des procédures et des normes de sécurité du camp de jour;
- Encadrer les animateurs, soutenir leur travail et assurer une présence constante sur le terrain;
- Collaborer à la préparation du matériel requis et s'assurer qu'il est en bon état;
- Superviser les activités et les sorties, puis participer à l'évaluation de celles-ci;
- Participer à la formation, à l'accompagnement et au développement des animateur·trice·s de son équipe;
- Agir comme modèle de leadership, de dynamisme et de professionnalisme pour les animateur·trice·s;
- Collaborer étroitement avec les chef·fe·s des autres programmes, le·la coordonnateur·trice et le·la spécialiste du service de garde;
- Communiquer efficacement les informations à son équipe et contribuer à maintenir un climat de travail collaboratif;
- Assurer la qualité de l'animation et veiller à ce que chaque enfant vive une expérience positive, sécuritaire et enrichissante;
- Participer aux réunions hebdomadaires, si possible;
- Effectuer un suivi quotidien avec le·la coordonnateur·trice concernant les enjeux, besoins ou incidents survenus dans son programme;
- Effectuer toute autre tâche connexe, au besoin.

Qualifications :

- Expérience pertinente dans le milieu des camps de jour ou en animation (un atout);
- Autonomie, débrouillardise, sens de l'organisation, esprit créatif, dynamisme et polyvalence;
- Facilité à communiquer avec le public;
- Capacité d'initiative, de travailler en équipe et sous pression;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution;
- Être alerte et vigilant·e;
- Avoir à cœur le mieux-être des jeunes.

Exigences :

- Horaire variable (entre 6 h 30 et 18 h 30), du lundi au vendredi;
- 20 à 40 heures/semaine de janvier à septembre 2026 (disponibilité à temps partiel à compter du mois de janvier);
- Fournir la vérification d'antécédents judiciaires;
- Détenir un diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (**DAFA**)
(la formation est offerte gratuitement par la Ville de Sainte-Marie (dates à confirmer))
- Posséder une certification valide en RCR ou s'engager à l'obtenir;
- Posséder une voiture (un atout).

Salaire :

- Taux horaire : à partir de 19,30 \$ (le taux horaire sera ajusté selon la hausse du salaire minimum pour 2026).

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention « **Poste de chef·fe de programme** », au plus tard le 7 janvier 2026, par courriel ou par la poste à :

Ville de Sainte-Marie | SLCVC
270, avenue Marguerite-Bourgeoys
Sainte-Marie (Québec) G6E 3Z3
Courriel : info-loisir@sainte-marie.ca

Les entrevues se dérouleront entre le 8 et le 15 janvier 2026.

Seul·e·s les candidat·e·s sélectionné·e·s pour une entrevue seront contacté·e·s.